



Catégorie/Poule :

Match du :

N° du match :

Auto-évaluation Rencontre U12-U13



Épreuve de Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT :			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par :		n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR :			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par :		n° de licence :	

Signature club recevant pour approbation



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

